

CALENDRIERS

1. CALENDRIER FFS

Les calendriers FFS sont établis avec le programme de la FFS. Ces calendriers sont fixés lorsque la FFS a attribué les codex aux épreuves (courant octobre).

Il peut s'agir soit :

1.1 - Calendrier National : (NAT) établi par le responsable national.

1.2 – Calendriers Régionaux : (REG) établis par les Comités de Ski.

Le calendrier Fédéral contient toutes les épreuves organisées sous l'égide de la FFS qui se trouvent sur les calendriers internationaux (France) « FIS », nationaux « NAT » et Régionaux « REG ».

Les informations du calendrier fédéral sont directement accessibles avec le programme de gestion des courses FFSSKI.

Le calendrier fédéral est consultable sur notre site INTERNET (<http://www.ffs.fr/ski-de-vitesse/competitions/calendrier>) fin Octobre.

Ces calendriers regrouperont

- Les courses « **homologuées** », respectant le Cahier des Charges et permettant la prise en compte des résultats pour l'amélioration de la note (points FFS) des concurrents.

- **Championnats de France Jeune et Adulte (U18, U21 à Master)**
- **Course FFS Vitesse**

- Les courses « **promotion** » <http://www.ffs.fr/federation/reglementation/courses-de-promotion> qui sont un élément moteur dans l'animation sportive des clubs.

Elles permettent une découverte de la compétition dans un esprit convivial pour le plus grand nombre d'adhérents et principalement pour les jeunes.

Parmi ces courses « **promotion** » il convient de distinguer :

- ⇒ Celles réservées Jeunes et Enfants (U8 à U18) dénommées « **Course Promotion Découverte** ».
- ⇒ Les courses de promotion traditionnelles réservées aux adultes (U21 à Masters).
- ⇒ Les Coupes de France Jeunes et Adultes.

L'appellation de « Speed Skiing Promotion » est donnée à une promotion avec participation des meilleurs coureurs de Ski de Vitesse français et « étrangers ».

2 ELABORATION DES CODEX

2.1 - CODEX FIS : ce codex comprend 11 caractères obligatoirement.

Si ce codex ne comprend pas 11 caractères, il y a une erreur qui bloque toute transmission.

- 3 premiers caractères : la nation. Ex : FRA - ITA - AUT - etc.

Ces 3 caractères sont suivis de 4 chiffres identifiant l'épreuve (sans espace).

Ensuite vous tapez un point puis le numéro du DTFIS (3 ou 4 chiffres).

Si ce numéro n'a que 2 chiffres, tapez un zéro devant.

Exemple : épreuve organisée en France avec le n° 0520 par le DTFIS n° 48 donnera le codex Suivant : FRA0520.048 (jamais d'espace entre les caractères).

2 - CODEX FFS :

Voir rubrique [Fédération/Réglementation/Informatique et Chronométrage], Directives Techniques. <http://www.ffs.fr/pdf/reglements/INFORMA/FFSreg-inf1a.pdf>

Attention : ne pas mettre la lettre **O**. à la place du chiffre. **0**, sinon rien ne fonctionne.